

# La Lettre du CDJ

Septembre 2024



## Sommaire

- [Les dernières décisions du CDJ](#)
- [Campagne électorale : rappel des principes à l'œuvre dans la présentation d'intervenants externes](#)
- [Le CDJ dévoile sa Recommandation relative à l'information économique et financière](#)
- [DeontoloJ n°28 – Le droit de réplique, l'évidente responsabilité du contradictoire](#)
- [Le CDJ au Conseil d'État contre le CSA](#)
- [Deuxième vague de diffusion pour la campagne de notoriété du CDJ](#)
- [Master Class CDJ pour les étudiants en journalisme les 12-13 novembre](#)
- [Conférence européenne sur l'autorégulation et la régulation des médias le 14 octobre](#)
- [Reprise de la tournée européenne #PressCouncilsEU à Lille](#)
- [Réunion annuelle de l'AIPCE à Londres](#)

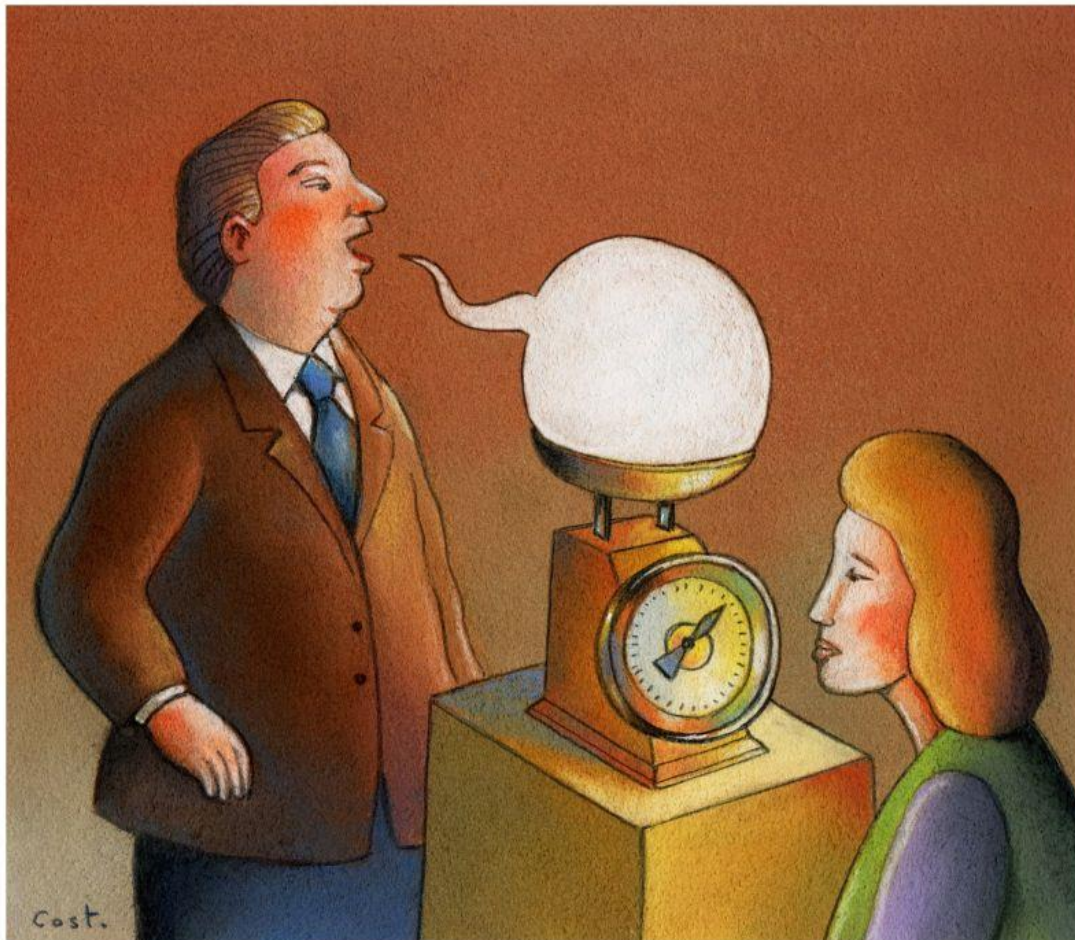


- **Dernières décisions du CDJ**

Le CDJ a rendu trois décisions sur plainte lors de sa première réunion de septembre. Les plaintes fondées ([23-50](#) & [23-51](#)) concernaient deux articles ayant omis de préciser le point de vue d'une personne nommément désignée comme l'auteur d'une insulte proférée en conseil communal. La plainte non fondée ([24-07](#)) avait trait à une enquête sur le comportement d'un médecin qui aurait utilisé le lien thérapeutique à des fins relationnelles et sexuelles.

[Lire les décisions de septembre \(1\)](#)

[Retweeter l'information sur X](#)



- **Campagne électorale : rappel des principes à l'œuvre dans la présentation d'intervenants externes**

Tout en soulignant la liberté éditoriale qui préside au choix des personnes appelées à intervenir dans les médias d'information, le CDJ – interpellé sur cette question – rappelle que ne pas préciser, au moment où des intervenants externes sont invités à débattre, analyser, commenter des questions d'actualité en lien direct avec la campagne, que leur étiquette politique est de nature à influencer sur le point de vue émis, peut être problématique.

[Lire le post LinkedIn](#)

[Lire l'édito « Paroles d'experts » \(DeontoloJ n°27\)](#)

[Lire la Recommandation « élections »](#)

## Recommandation

# L'information économique et financière

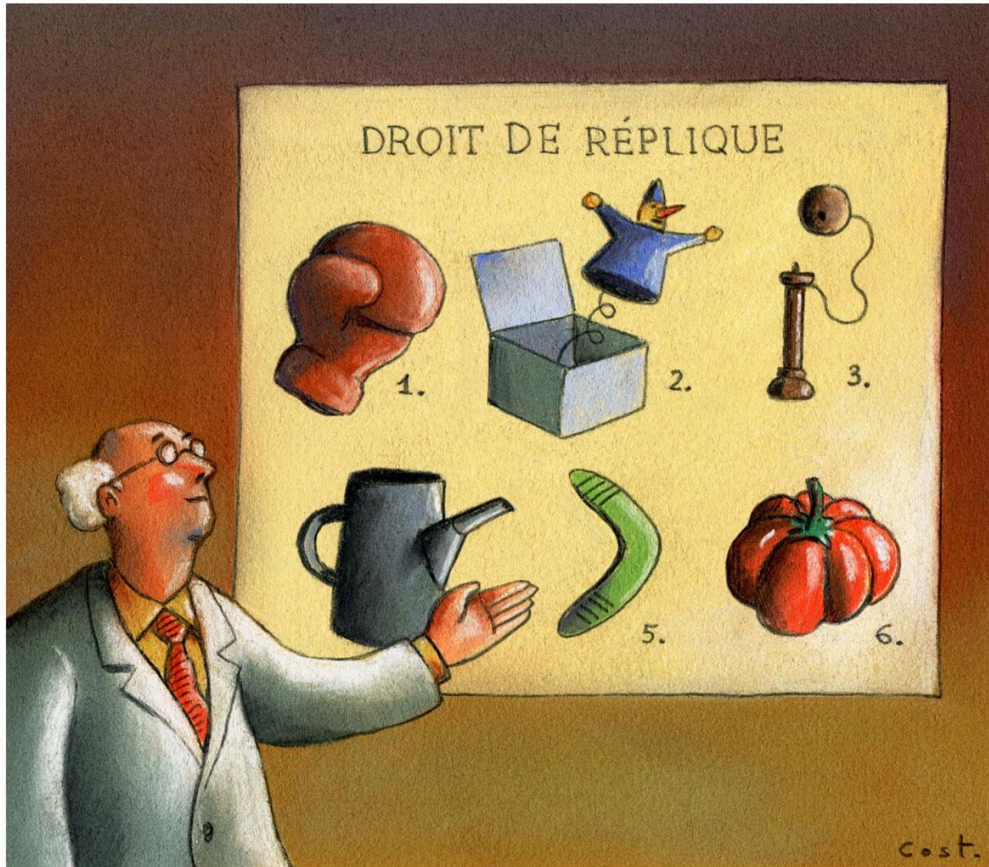
Opérations d'initiés, manipulations de marché,  
recommandations d'investissement et conflits  
d'intérêts

Adoptée par le Conseil de déontologie  
journalistique le 3 juillet 2024

- **Le CDJ dévoile sa Recommandation relative à l'information économique et financière**

Le 3 juillet dernier, le CDJ adoptait sa nouvelle Recommandation relative à l'information économique et financière (opérations d'initiés, manipulations de marché, recommandations d'investissement et conflits d'intérêts). Divisé en trois parties, ce texte – qui actualise une Recommandation des médias de 2006 – éclaire d'une part les évolutions légales intervenues en la matière ces dernières années et y intègre, d'autre part, les textes du CDJ.

[Lire la Recommandation](#)



© Cost

- **DéontoloJ n°28 – Le droit de réplique, l'évidente responsabilité du contradictoire**

Depuis quelques années, le droit de réplique (art. 22 du Code) revient régulièrement, par à-coups, dans les dossiers de plainte soumis à décision du CDJ. En 2023, on comptait 7 plaintes fondées sur cette question ; elles étaient 9 sur le premier semestre 2024 ! L'édito du dernier bulletin du CDJ revient donc sur cette notion fondamentale, histoire de baliser le chemin de l'évidence. Une note récapitulative disponible sur le site du CDJ vient utilement compléter la perspective.

[Lire le bulletin \(DeontoloJ n°28\)](#)

[Lire la note récapitulative](#)



- **Le CDJ au Conseil d'État contre le CSA**

Cet été, le CDJ annonçait introduire – via son ASBL faîtière, l'AADJ – une action au Conseil d'État contre la sanction rendue par le CSA à l'encontre d'une séquence de JT de la RTBF consacrée à la finale de « The Dancer », que le CSA a jugée publicitaire (insertion d'autopromotion dans le JT). En procédant de la sorte, le régulateur est intervenu de manière non autorisée sur la déontologie et le travail journalistique qui relèvent de l'exclusive compétence du CDJ.

[Lire le communiqué](#)

[Lire le post LinkedIn](#)



© AADJ/CDJ x 87seconds

- **Deuxième vague de diffusion pour la campagne de notoriété du CDJ**

La première campagne de notoriété du CDJ – déclinée en français et en allemand – est de retour sur vos écrans et radios depuis le 16 septembre, après une première vague en avril dernier. Adressée au grand public, celle-ci insiste sur le lien entre déontologie journalistique et information de confiance en rappelant l'essentiel : informer, c'est un métier ! En parallèle, l'engagement déontologique des membres AADJ/CDJ est désormais visible sur leurs sites web et, pour les éditeurs de la presse écrite, dans leur maquette papier.

[Lire le communiqué](#)

[La « marque » CDJ](#)

## Appel à candidatures

cdj  
Conseil de déontologie  
journalistique

### MASTER CLASS DÉONTOLOGIE JOURNALISTIQUE EN LIGNE

- **Pour qui ?**

Etudiant(e)s en journalisme

- **Quoi ?**

J1 : Master Class

J2 : Atelier pratique avec des  
professionnel(le)s du secteur

- **Quand ?**

12 et 13 novembre 2024

- **Où ?**

Residence Palace  
155 Rue de la Loi (Bruxelles)



#### Rejoignez-nous et...

- Découvrez le fonctionnement du CDJ et sa jurisprudence "en ligne"
- Prenez part à un conseil fantôme et rencontrez des membres du CDJ

#### Formation gratuite

Catering offert

Contactez  
votre école ou  
le CDJ pour  
+ d'infos



[cdj@lecdj.be](mailto:cdj@lecdj.be)  
02/280.25.14  
@DeontoloJ  
[www.lecdj.be](http://www.lecdj.be)

- **Master Class CDJ pour les étudiants en journalisme les 12-13 novembre**

Le CDJ organise une Master Class et un conseil « fantôme » exclusivement dédiés aux étudiants en journalisme (Bac 3 et Master 1-2) les 12-13 novembre, dans ses locaux à Bruxelles. La formation, entièrement gratuite, sera assurée par des membres du Conseil et le secrétariat général de l'instance. Les écoles de journalisme de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont d'ores et déjà été invitées à sélectionner leurs candidats en cette rentrée académique. Pour toute question, contactez-nous par mail ([cdj@lecdj.be](mailto:cdj@lecdj.be)).

[Nous contacter](#)





© EFJ

- **Conférence européenne sur l'autorégulation et la régulation des médias le 14 octobre**

Retrouvez le CDJ à la prochaine conférence #PressCouncilsEU de la Fédération européenne des journalistes à travers les interventions de Muriel Hanot (secrétaire générale), Alejandra Michel (membre « société civile », UNamur) et Florence Gourmand (ex-stagiaire). Attention, les échanges auront lieu exclusivement en anglais ! Toutes les informations pratiques sont disponibles ci-dessous.

Quoi ? L'autorégulation et la régulation dans le secteur des médias

Quand ? Le 14 octobre 2024

Où ? Université libre de Bruxelles

[S'inscrire à la conférence](#)

[Obtenir plus d'informations \(FEJ\)](#)

**EU ETHICAL TRAININGS**

**PRESS COUNCILS .EU**

**17 OCTOBRE 2024**

**JOURNALISME SCIENTIFIQUE ET DÉONTOLOGIE**

**ESJ LILLE**

**SYLVESTRE HUET**  
Journaliste scientifique et auteur du blog {Sciences<sup>2</sup>}

**SANDRINE WARSZTACKI**  
Journaliste santé et membre du CDJ (Belgique)

**INFOS PRATIQUES & INSCRIPTION**

**Co-funded by the European Union**

**CDJM**  
CONSEIL DE DÉONTOLOGIE JOURNALISTIQUE ET DE MÉDIATION

- **Reprise de la tournée européenne #PressCouncilsEU à Lille**

La prochaine formation européenne organisée par le CDJ dans le cadre du projet « Media Councils in the Digital Age » #4 aura lieu à Lille le 17 octobre. Pour cette session CDJ/CDJM consacrée au journalisme scientifique, Sandrine Warsztacki (En Marche) rejoindra Sylvestre Huet ({Sciences<sup>2</sup>}). Destinée en priorité aux étudiants de l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille (ESJ), la formation sera accessible en vidéoconférence à un public extérieur de journalistes et étudiants en journalisme.

[S'inscrire \(virtuellement\) à la session de Lille](#)

[En savoir plus sur le projet #PressCouncilsEU](#)



© Impress

- **Réunion annuelle de l'AIPCE à Londres**

Le secrétariat général du CDJ était à Londres du 4 au 6 septembre pour la conférence annuelle de l'Alliance des conseils de presse indépendants d'Europe (AIPCE), organisée par Impress, l'un des deux conseils de presse britanniques. L'occasion pour le CDJ de présenter trois chantiers emblématiques de l'année écoulée : les effets du nouveau règlement de procédure du CDJ, la « marque » CDJ ainsi que l'étude sur la médiation au sein des conseils de presse européens. La prochaine conférence de l'AIPCE sera organisée par le conseil de presse du Monténégro.

[A propos de l'AIPCE](#)

[En savoir plus sur la nouvelle procédure](#)

[En savoir plus sur la « marque » CDJ](#)

[En savoir plus sur l'étude médiation](#)

Rendez-vous en novembre pour la prochaine newsletter !

---

Le Conseil de déontologie journalistique, créé en 2009, est l'organe d'autorégulation des médias francophones et germanophones de Belgique. Il est composé de représentants des éditeurs des médias, des journalistes, des rédacteurs en chef et de la société civile. Il exerce trois missions principales : information, médiation (*ombudsman*) et autorégulation (avis, décisions, directives, recommandations).



Vous désinscrivez de la newsletter ?

Envoyez un mail à [info@lecdj.be](mailto:info@lecdj.be) avec l'objet « désinscription »

© Résidence Palace — rue de la Loi, 155, bte 103 — 1040 Bruxelles

*Copyright © 2024 CDJ/AADJ, All rights reserved.*

Want to change how you receive these emails?

You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).

